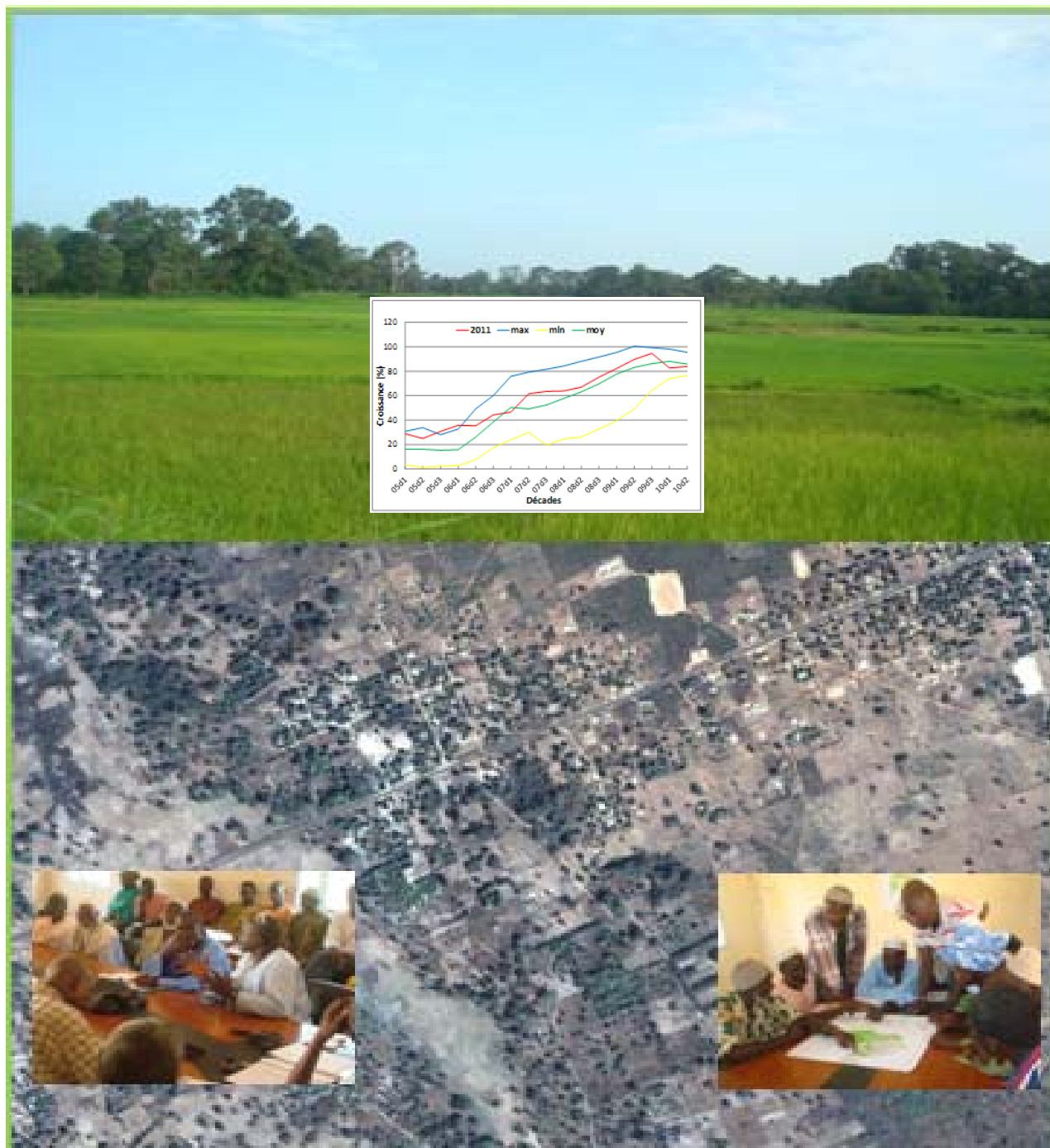


CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES	5
SUIVI ENVIRONNEMENTAL	6
SUIVI DE LA BIOMASSE	7
SUIVI DES FEUX DE BROUSSE	12
SUIVI DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ET PASTORALE	15
PARTENARIAT, APPUI AUX STRATEGIES ET POLITIQUES	17
ACTIVITES ET PARTENAIRES EN 2011	17
UNITE SOCIO-ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT	22
FONDS POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	29
FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITES	30
CONTRIBUTIONS DANS LES SEMINAIRES ET CONFERENCES	31

SIGLES ET ACRONYMES

AEI : Analyse Environnementale Initiale
ARD : Agence Régional de Développement
BD : Base de Données
CEPS: Cellule d'Etudes de Planification et de Suivi du MEPN
CES : Conservation des Eaux et des Sols
CSE : Centre de Suivi Ecologique
DEFC : Direction des Eaux, Forêts et Chasses
DCS : Direction de la Conservation des Sols
DPC: Division de la Protection Civile
DRS: Défense et Restauration des Sols
FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FVR : Fièvre de la Vallée du Rift
GPS: Global Positioning System
GNSP: Groupement National des Sapeurs Pompiers
GICC: Georgia International Convention Center
GRN: Gestion des Ressources Naturelles
ICN: **Indice** de Croissance Normalisée
LADA: Land Degradation Assessment in Drylands
MEPN: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
NDVI : Indice de Végétation par la Différence Normalisée
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAPIL : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PAM : Programme Alimentaire Mondiale
PASEF: Projet d'Amélioration des Services et Ecosystèmes Forestiers
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDL : Programme National de Développement Local
PTA : Plan de Travail Annuel
PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées du Bassin Arachidier
PROGEBE :Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique
SGBD : Système de Gestion de Base de Données
SIG : Système d'Information Géographique
UICN : Union Mondiale pour la Nature
VCI : Vegetation Condition Index

AVANT-PROPOS

L'année écoulée a été marquée par une mobilisation de tous les jours autour des objectifs de développement du Centre de Suivi Ecologique (CSE), de poursuite des missions d'utilité publique et d'appui scientifique et technique aux institutions partenaires.

Le rapport annuel 2011 résume les activités menées par le Centre pendant cette période. Il rend compte des nouvelles orientations du CSE, de la diversité des activités menées et des avancées réalisées durant l'année.

Les principaux résultats du suivi environnement sont présentés. Le suivi environnemental ou veille environnementale permet, depuis plusieurs années, de générer des informations notamment sur l'état évolutif du tapis herbacé, la détermination des zones à risque agricole et l'estimation du disponible fourrager en fin de saison des pluies. Ainsi, dès la fin du mois d'août, les zones à risque agricole sont identifiées et portées à la connaissance des acteurs concernés. Durant la saison sèche, les superficies brûlées par les feux de brousse sont suivies et évaluées. Des cartes de feux sont publiées chaque semaine et une carte de synthèse à la fin de la saison sèche. Toutes ces activités sont inscrites dans le programme de travail du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui les appuie dans le cadre du CDSMT.

Les activités de partenariat sont diverses et variées et entrent parfaitement dans le cadre des programmes majeurs définis dans les nouvelles orientations stratégiques. Elles sont les fruits de la collaboration avec les institutions publiques et privées, les projets de développement et les organisations internationales actives dans le développement durable, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement.

Parmi les moments forts de l'année 2011 figurent le démarrage des activités du CSE en tant qu'Entité Nationale de Mise en œuvre (NIE) du Fonds d'Adaptation au changement climatique, la publication de la deuxième édition du rapport sur l'état de l'environnement au Sénégal, le lancement d'une étude institutionnelle du Centre ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de développement.

NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Etude institutionnelle

Sur recommandation de l'Assemblée Générale, tenue en mars 2011, le CSE a entrepris une étude institutionnelle. En effet, si en 1993, la mission du CSE répondait aux préoccupations de l'époque (lutte contre la sécheresse et la désertification), aujourd'hui, eu égard aux défis environnementaux actuels, celle ci mérite d'être revue. Il en est de même pour le statut du CSE (association) qui semble présenter de nombreuses limites, notamment à l'égard des partenaires, souvent confronté à des difficultés dans l'interprétation de ses fonctions et prérogatives.

Ainsi, si le CSE doit continuer à jouer pleinement son rôle de force vive dans la gestion de l'environnement pour un développement durable au Sénégal, la redéfinition de sa mission et de son statut s'avère nécessaire.

A l'issue de l'étude institutionnelle, les résultats suivants sont attendus :

- un diagnostic institutionnel du CSE ;
- une formulation des nouvelles missions du CSE ;
- une présentation analytique et comparative des différents types de formes juridiques susceptibles d'être adoptés par le CSE ;
- une proposition de formes juridiques classées par ordre de pertinence et assorties d'arrangements institutionnels ;
- des recommandations de mutations institutionnelles et organisationnelles pour assurer la survie et le développement du CSE.

- Plan Stratégique 2012-2015

Le CSE a également entamé la révision de son Plan Stratégique et de son Plan d'Affaires.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Le dispositif de veille environnemental mis en place au CSE permet d'assurer le suivi permanent et à long terme des ressources naturelles et de l'environnement au Sénégal. Il est basé, d'une part, sur l'exploitation d'indices calculés à partir de données fournies par des satellites comme NOAA-AVHRR, SPOT et MODIS, et d'autre part, sur des travaux de terrain.

Le système génère chaque année des produits permettant :

- le **suivi de la biomasse** pour l'estimation du disponible fourrager ;
- le **suivi des feux de brousse** ;
- et le **suivi agricole** et la localisation des zones affectées par la sécheresse.

Suivi de la biomasse

Le suivi de la biomasse ou suivi des parcours naturels du Sénégal permet de fournir aux structures nationales (particulièrement la Direction de l’Elevage et la Direction des Eaux, Forêts et Chasse) des informations susceptibles d’aider à la prise de décision en matière de gestion des ressources naturelles. A cet effet, la quantité (production primaire) et la qualité (composition floristique) du fourrage disponible dans les différentes zones écologiques du pays constituent des éléments essentiels à une bonne planification. En outre, cette activité, prise en compte dans le cadre d’un suivi à long terme, permet d’apprécier les tendances évolutives des écosystèmes.

Pour l’année 2011, la production primaire des parcours naturels du Sénégal est moyenne voire faible dans certaines localités du pays. Le démarrage tardif de l’hivernage et l’irrégularité de la répartition spatiale des pluies n’ont pas permis d’obtenir une croissance régulière de la végétation dans les parties centrales et septentrionales. Les cumuls pluviométriques sont restés souvent déficitaires sur l’ensemble du territoire (ANAMS, 2011). Le monde rural, notamment les producteurs agricoles, a été surpris par ce déficit qui tranche nettement avec la saison 2010 qui a été très pluvieuse. Le rapport complet du suivi de la biomasse est disponible sur le site du CSE (www.cse.sn).

La régression entre l’indice de végétation intégré et la production végétale mesurée sur le terrain, a donné un coefficient de corrélation satisfaisant ($r = 0,87$). L’équation de la droite est : $P = 11750 \cdot \text{NDVI} - 3120$ (Figure 1).

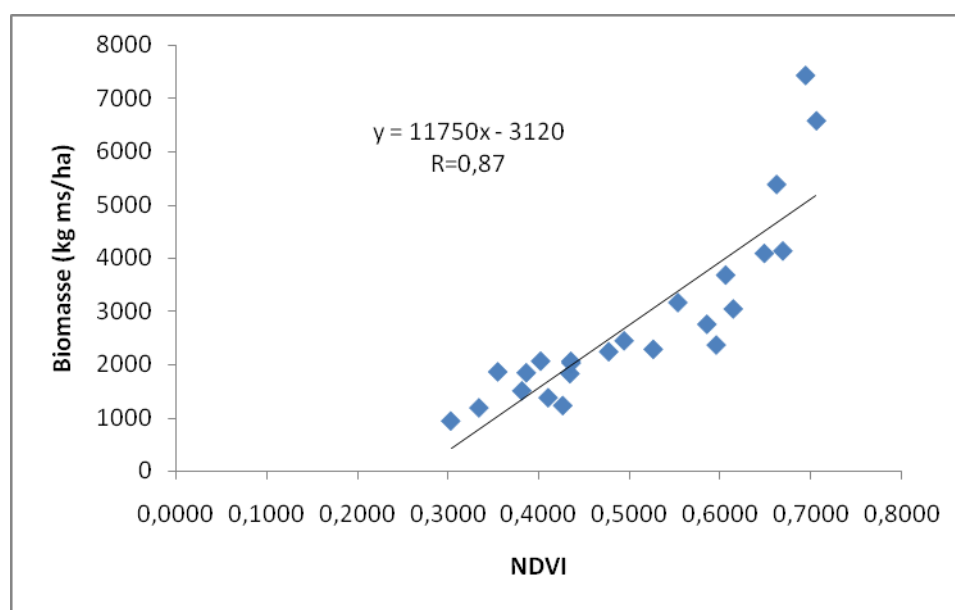


Figure 1: Droite de régression NDVI intégré vs Production totale en 2011

Variation de la biomasse aérienne en fonction des zones agro-écologiques

La droite de régression (Figure. 1) montre une diversité de la biomasse aérienne produite sur les sites de contrôle au sol en fonction des zones agro-écologiques.

- Les sites situés dans la frange nord du Diéri (sahélo-saharien), affichent une biomasse herbacée généralement inférieure à 1000 ms/ha en 2011. Cette zone, qui est une des parties les plus fragiles du Ferlo, semble retourner vers son niveau faible de biomasse, subissant ainsi une baisse de sa production en 2011 comparée à l'année 2010.
- Même les sites de la zone soudano-sahélienne (Région de Kaffrine) dont la production pouvait avoisiner 6000 kg ms par ha, n'ont pas pu dépasser le seuil de 5000 kg ms/ha. Rarement, le ranch de Doli, situé dans la partie centrale du pays, n'a affiché une production herbacée aussi faible que celle de 2011 (968 kg ms/ha).
- Et enfin les sites les plus productifs sont ceux de la zone soudanienne, qui ont reçu assez d'eau de pluie en 2011 et qui bénéficient d'une forte quantité de biomasse dépassant 7000 kg ms/ha comme à Mayel Didy.

Variation interannuelle de la biomasse aérienne

Les variations relatives de la quantité de biomasse produite d'une année à l'autre, qui traduisent entre autres la résilience des écosystèmes, sont beaucoup plus sensibles dans la partie nord du pays. Le gradient pluviométrique croissant du Nord au Sud du pays et la répartition spatio-temporelle des pluies constituent les principaux facteurs climatiques qui régissent la production des parcours naturels.

L'analyse de la carte de production végétale (Figure 2) permet de faire quelques constats énoncés

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_9935

